



CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu

Affiché à la Mairie de
Valdahon le :
13/03/2017

Séance du Jeudi 9 mars 2017
qui s'est déroulée à la Mairie de Valdahon

Visé par :
Le Maire de Valdahon
Gérard LIMAT

PRÉSENCES

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 3 mars 2017, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville
– 1 rue de l'Hôtel de Ville – 25800 Valdahon, sous la présidence de M. Gérard LIMAT.

Etaient présents : M. Gérard LIMAT, M. Noël PERROT, Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Jacques ANGELI, Mme Annie PONÇOT, M. Gérard FAIVRE, Mme Patricia LIME, M. Alain BILLOD, M. Christian PARRENIN, M. Jean-Marie VOITOT, Mme Blandine CHABRIER, M. Guy BRUCHON, Mme Anne TERRIBAS, M. Eric FAIVRE, Mme Aline BULTHE, M. Eric GIRAUD, Mme Marine PUNKOW, M. Guillaume GILLIOT, Mme Sylvie Le HIR (à partir du point 3), Mme Danièle CALAIS, Mme Angélique ECHAUBARD-FERNIOT.

Etaient absents : Mme Nadia POURET ; Mme Nelly BRECHEMIER ; Mme Hélène SIMONIN ; Mme Lucinda BARBIER ; M. Raphaël PAGAUD ; M. Michael BILLEREY ; M. Alain DUTERTRE ; Mme Sylvie Le HIR (pour les points 1 & 2).

Secrétaire de séance : M. Christian PARRENIN

Procurations de vote

Mandant/Mandataire : N.BRECHEMIER/G.LIMAT ; H.SIMONIN/E.FAIVRE ; L.BARBIER/M.PUNKOW ; R.PAGAUD/C.LOMBARD ; M.BILLEREY/S.LE HIR ; A.DUTERTRE/D.CALAIS.

La séance est ouverte à 20h04 et levée à 22H22

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES	1
ORDRE DU JOUR	2
RELEVÉ DE DÉCISIONS	3
ADMINISTRATION GENERALE	3
1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2017.....	3
FINANCES PUBLIQUES	3
2. DEMANDE D'AGREMENT AU DISPOSITIF D'INVESTISSEMENT LOCATIF INTERMEDIAIRE « PINEL »	3
3. DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2017	4
RAPPORTEUR : MARTINE COLLETTE	4
INFORMATIONS DU MAIRE	4

RELEVÉ DE DÉCISIONS

ADMINISTRATION GENERALE

1. Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 16 février 2017.

Rapporteur : Gérard LIMAT

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Monsieur le Maire :

- Ouvre la séance du Conseil Municipal,
- Procède à la vérification du quorum,
- Annonce les pouvoirs reçus en séance.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- nomme Monsieur Christian PARRENIN comme secrétaire de séance,
- approuve le compte-rendu de la séance de Conseil Municipal 16 février 2017.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

FINANCES PUBLIQUES

2. Demande d'agrément au dispositif d'investissement locatif intermédiaire « PINEL »

Rapporteur : Gérard FAIVRE

L'article 80 de la loi de finances 2013 prévoit un nouveau dispositif en faveur de l'investissement locatif intermédiaire, qui succède au dispositif « Scellier ».

L'article 5 de la loi de finances 2015 a prévu le remplacement de ce dispositif de défiscalisation « Duflot » par un nouveau dispositif de défiscalisation « Pinel ».

Il s'agit d'une réduction d'impôt sur le revenu initialement de 18% et désormais de 12 %, 18% ou 21% applicable aux contribuables qui acquièrent ou font construire entre le 1^{er} janvier 2013 et le 31 décembre 2016 des logements neufs ou assimilés, avec engagement de location pendant une durée minimale initiale de 9 ans, désormais modulable sur 6, 9 ou 12 ans.

Les investissements doivent être situés dans les zones présentant un déséquilibre important entre l'offre et la demande de logements (zones A et B1) ; ainsi que dans les communes de zone B2 ayant fait l'objet d'un arrêté du Préfet de Région.

La loi de finances pour 2017 dans son article 68 prévoit que le dispositif « PINEL » soit prolongé d'un an et que ce dispositif fiscal de soutien à l'investissement locatif soit dorénavant applicable en zone C.

Concrètement, l'amendement a permis de rendre éligible au dispositif Pinel les investissements réalisés par les contribuables dans certaines communes de la zone C, dans les mêmes conditions que celles de la zone B2, c'est-à-dire après agrément du représentant de l'État dans la région et après avis conforme du comité régional de l'habitat et de l'hébergement.

Valdahon connaît un accroissement démographique constant, c'est pourquoi le Conseil Municipal est appelé à autoriser le dépôt d'une demande d'agrément au dispositif PINEL afin de maintenir une activité de construction tout en garantissant à la population une offre en logement diversifiée, dont de l'investissement locatif et du logement locatif social.

Au vu de ce qui précède et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- sollicite l'agrément de la Commune de Valdahon au titre du dispositif de défiscalisation « PINEL » zone C ;

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à présenter la demande d'agrément au dispositif d'investissement locatif intermédiaire auprès du Préfet de Région Bourgogne-Franche-Comté
- charge Monsieur le Maire à signer tout document et accomplir toutes formalités nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

20H21 : Arrivée de Mme Sylvie Le Hir

3. Débat d'orientations budgétaires 2017

Rapporteur : Martine COLLETTE

Première étape du cycle budgétaire, le débat d'orientations budgétaires (DOB) doit se dérouler dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif, qui interviendra le 30 mars 2017.

Suite au débat engagé sur la base du rapport présenté en séance, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le rapport d'orientations budgétaires 2016.

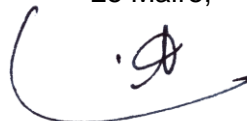
Ce rapport est consultable en intégralité sur le site internet de la commune (<http://www.valdahon.com/Documentation/>).

Rapport adopté à l'unanimité : Pour: 27 Contre: 0 Abstention: 1

INFORMATIONS DU MAIRE

- Installation de médecins à Valdahon : les docteurs Rodriguez et Josso s'installeront provisoirement à la maison Humbert en avril prochain.
- Remerciements de la famille Voitot, suite au décès de Mme Madeleine Voitot.
- Remerciements du District de Football pour notre coopération lors de leur campagne futsal 2016/2017.
- A la rentrée 2017, l'école Saint Exupéry ouvrira 2 classes supplémentaires dont une ULIS.
- Prochain conseil municipal : jeudi 30 mars 2017 à 20h

Le Maire,



Gérard LIMAT

